

Superviseur hydrographe

RNCP35183 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	117b
Formacode(s)	12250, 12241
Code(s) ROME	M1808, M1809, F1105, F1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	11/11/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (Shom)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de Superviseur hydrographe répond au besoin de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, avec les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondantes et de participer aux activités :

- d'hydrographie nationale, pour satisfaire les besoins de la navigation de surface, dans les eaux françaises ;
- de soutien de la défense, au travers du soutien opérationnel des forces armées et de l'expertise qu'il apporte dans les domaines hydro-océanographiques à la direction générale de l'armement ;
- de soutien aux politiques publiques de la mer et du littoral, par la mise à disposition de ses données et de son expertise.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Superviseur hydrographe est chargé de :

1. Encadrement de personnel

- Encadrer, diriger et superviser les activités d'une équipe de quatre à trente personnes, dans une entité chargée de réaliser des levés hydrographiques, océanographiques ou géophysiques.
- Faire appliquer à son équipe la réglementation relative à la protection des personnels, des matériels, des informations, des systèmes d'information.

2. Supervision des travaux hydrographiques, océanographiques ou géophysiques

- Planifier, superviser la préparation et mettre en œuvre les levés hydrographiques, océanographiques et géophysiques.
- Assurer la direction opérationnelle des travaux d'acquisition de données à la mer et sur le terrain lors des levés hydrographiques, océanographiques ou géophysiques.

- Contrôler la qualité des données hydrographiques, océanographiques ou géophysiques, en vue de leur validation finale par le directeur technique du levé conformément aux normes et procédures. Archiver les données.

3. Conseil de la direction et du personnel

- Assister le directeur de groupe ou chef d'entité d'emploi dans la mise en œuvre du système de management de la qualité.
- Assister le directeur de groupe ou le chef d'entité d'emploi dans la réalisation du contrôle de gestion (planification à long terme et annuelle de l'activité, activités de fonctions financières, gestion du personnel...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Superviseur hydrographe est capable de :

1. Dans le domaine de l'encadrement de personnels

- Assigner des objectifs à ses subordonnés et organiser les équipes de sorte de mener à bien les actions prévues et programmées.
- Optimiser l'emploi des ressources mises à disposition pour mener à bien les travaux confiés à son équipe.
- Superviser et animer des réunions.
- Former le personnel dans des domaines techniques liés à la conduite des levés hydrographiques.
- Promouvoir et expliquer les cursus de formation au personnel.
- S'assurer du maintien des compétences et des habilitations de ses subordonnés, notamment par le suivi de la formation continue pratique de ses subordonnés.
- Déceler les comportements à risque et prendre les mesures nécessaires.
- Analyser et réguler les possibles dysfonctionnements au sein de son équipe afin d'anticiper et/ou de gérer les conflits.
- Proposer et engager des actions afin de maintenir un climat favorable à la cohésion.
- Proposer un avis sur les subordonnés dans le cadre de l'évaluation annuelle ou de candidatures.
- Protéger et garantir la sûreté et le secret des informations, travaux et matériels dans le respect de la réglementation en matière de sûreté ou protection des informations, de protection du secret et de sécurité de défense.
- Maîtriser et mettre en œuvre les procédures réglementaires en cas d'événement grave (perte d'un instrument de mesure ...) impliquant une responsabilité personnelle ou non (fortune de mer)
- Assurer la protection et la sécurité des informations et des systèmes d'information en garantissant le strict respect de la réglementation dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information (SSI).
- Contribuer à la prévention des accidents et maladies professionnelles en vérifiant la prise de mesures de sécurité et le respect de la réglementation dans le domaine de la protection des personnels ou Sécurité et Santé au Travail (SST).
- Sensibiliser son équipe à la prévention des risques inhérents aux levés hydrographiques et aux plongées autonomes.

2. Dans le domaine de la supervision des travaux hydrographique, océanographiques

- Appliquer les dispositifs réglementaires lors d'activités à la mer (demandes d'autorisation, demandes de concours, prévisions de moyens logistiques).
- Lors de la préparation des travaux, s'assurer de la prise en compte des besoins techniques par les entités support (navires, organismes de soutien).
- Appliquer les normes réglementaires en hydrographie, océanographie et géophysique et les objectifs d'exploitation finale des données lors de la phase de préparation des travaux. En particulier, définir les moyens requis en fonction de l'incertitude de mesure recherchée.
- Estimer la durée des travaux nécessaires.
- Traduire les spécifications du levé (exigences du client) et les contraintes techniques en termes de préparation du matériel nécessaire aux travaux : choix des équipements, définition des quantités, approvisionnement des consommables et des rechanges, ...
- Planifier les moyens matériels nécessaires à la réalisation quotidienne de l'activité en tenant compte des principes de gestion de la configuration des systèmes d'acquisition et de traitement
- Contrôler, faire appliquer le suivi métrologique des capteurs en tenant compte des principes de gestion de la configuration des systèmes d'acquisition et de traitement.
- Définir les travaux à réaliser en fonction des objectifs des travaux et en appliquant ses connaissances :
 - du mode de fonctionnement général des grandes classes d'équipement hydrographiques, océanographiques et géophysiques,
 - des modalités de leur mise en œuvre

- et des méthodes d'acquisition et d'exploitation des données hydrographiques, océanographiques et géophysiques.
- Redéfinir ou réorienter au quotidien les travaux d'acquisition de données en fonction de l'avancement des travaux, des résultats obtenus, des événements et difficultés rencontrés en cours de levé (avaries, météorologie, découverte de nouvelles données...).
- Garantir l'identification, le classement et la diffusion de l'information nautique urgente, à partir de la connaissance de l'organisation de la gestion de l'information nautique urgente et des modes de diffusion de cette information vers les navigateurs.
- Maîtriser les enjeux de l'hydrographie afin d'analyser, évaluer et présenter l'impact des résultats d'un levé hydrographique ;
- Contrôler la qualité des données et maîtriser l'ensemble des méthodologies de traitement des données hydrographiques, océanographiques et géophysiques, dans le cadre des normes applicables en hydrographie, océanographie et géophysique.
- Sur la base de la connaissance des concepts et grandeurs de base de la métrologie, juger de la qualité des données acquises et de leur conformité avec les exigences du client.
- Définir et proposer une conduite à tenir en cas de non-conformité des données acquises avec les exigences du levé ou de difficulté technique.
- Redéfinir les tâches des hydrographes encadrés en cas de non-respect des critères de conformité d'un levé.
- Assurer la sauvegarde des données et travaux réalisés afin de garantir leur traçabilité et un archivage approprié
- Mener des enquêtes techniques en se basant sur toutes les sources de connaissance et de données hydrographiques disponibles.

3. Dans le domaine du conseil de la direction et du personnel,

- Animer la démarche qualité auprès du personnel encadré, en se basant sur la connaissance de la norme ISO 9001 dans sa version en vigueur et en utilisant les outils du management par la qualité.
- Conseiller le directeur de groupe et le personnel de l'entité d'affectation dans le cadre des tâches afférentes au système de management de la qualité.
- Critiquer et mettre à jour la documentation existante en fonction des évolutions techniques et réglementaires.
- Garantir la tenue à jour des documents applicables en appliquant les principes d'organisation de la documentation et en utilisant un outil de gestion de la documentation (référentiel documentaire).
- Présenter, expliquer et faire appliquer la documentation technique et réglementaire au personnel des équipes.
- Analyser la satisfaction des clients, après livraison des levés hydro-océanographiques, dans le cadre de l'amélioration continue des performances.
- Contribuer à l'analyse des risques de l'activité.
- Identifier des non-conformités ou des risques de non-conformité et prendre les mesures correctives ou préventives nécessaires en utilisant les outils du management par la qualité.
- Analyser les conclusions des audits de l'activité pour en déterminer des actions d'amélioration de la qualité.
- Contribuer à la mise en place et à l'avancement du programme annuel d'activité.
- Anticiper les difficultés d'organisation lors de l'exécution du programme d'activité et proposer des solutions aux difficultés éventuelles.
- Elaborer et rédiger des comptes rendus d'activité.
- Participer à la rédaction des rapports annuels (interne et externe) d'activités.
- Suivre les indicateurs d'objectifs et de performance.
- Mesurer l'écart entre le potentiel d'emploi des moyens nautiques et le potentiel réalisé.
- Participer à l'élaboration du budget de gestion dans le respect des principes de base du contrôle de gestion et de fonctionnement des ressources financières.
- Mettre à profit sa connaissance des sources et mécanismes de financement pour déterminer le coût d'une activité réalisée ou à réaliser.
- Contribuer à la spécification d'achats d'équipements hydro-océanographiques en application des principes généraux des marchés publics et de la spécification technique de besoin.
- Selon les principes de la GPEEC, mesurer l'écart entre le potentiel de ressources humaines prévu et le potentiel réalisé.
- Selon les règles de gestion des ressources humaines applicables au personnel, conseiller la direction et le personnel sur les perspectives de carrière du personnel.
- Participer à la rédaction et à la mise à jour des fiches de poste.

Blocs de compétences

RNCP35183BC01 — Superviser l'activité du service

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assigner des objectifs à ses subordonnés et organiser les équipes de sorte de mener à bien les actions prévues et programmées.
- Optimiser l'emploi des ressources mises à disposition pour mener à bien les travaux confiés à son équipe.
- Superviser et animer des réunions.
- Former le personnel dans des domaines techniques liés à la conduite des levés hydrographiques.
- Promouvoir et expliquer les cursus de formation au personnel.
- S'assurer du maintien des compétences et des habilitations de ses subordonnés, notamment par le suivi de la formation continue pratique de ses subordonnés.
- Déceler les comportements à risque et prendre les mesures nécessaires.
- Analyser et réguler les possibles dysfonctionnements au sein de son équipe afin d'anticiper et/ou de gérer les conflits.
- Proposer et engager des actions afin de maintenir un climat favorable à la cohésion. Proposer un avis sur les subordonnés dans le cadre de l'évaluation annuelle ou de candidatures.
- Protéger et garantir la sûreté et le secret des informations, travaux et matériels dans le respect de la réglementation en matière de sûreté ou protection des informations, de protection du secret et de sécurité de défense.
- Maîtriser et mettre en œuvre les procédures réglementaires en cas d'événement grave (perte d'un instrument de mesure ...) impliquant une responsabilité personnelle ou non (fortune de mer)
- Assurer la protection et la sécurité des informations et des systèmes d'information en garantissant le strict respect de la réglementation dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information (SSI).
- Contribuer à la prévention des accidents et maladies professionnelles en vérifiant la prise de mesures de sécurité et le respect de la réglementation dans le domaine de la protection des personnels ou Sécurité et Santé au Travail (SST).
- Sensibiliser son équipe à la prévention des risques inhérents aux levés hydrographiques et aux plongées autonomes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation :

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE, après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35183BC02 — Superviser des travaux hydrgraphiques, océanographiques ou géophysiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les dispositifs réglementaires lors d'activités à la mer (demandes d'autorisation, demandes de concours, prévisions de moyens logistiques).
- Lors de la préparation des travaux, s'assurer de la prise en compte des besoins techniques par les entités support (navires, organismes de soutien).
- Appliquer les normes réglementaires en hydrographie, océanographie et géophysique et les objectifs d'exploitation finale des données lors de la phase de préparation des travaux. En particulier, définir les moyens requis en fonction de l'incertitude de mesure recherchée.
- Estimer la durée des travaux nécessaires.
- Traduire les spécifications du levé (exigences du client) et les contraintes techniques en termes de préparation du matériel nécessaire aux travaux : choix des équipements, définition des quantités, approvisionnement des consommables et des rechanges, ...
- Planifier les moyens matériels nécessaires à la réalisation quotidienne de l'activité en tenant compte des principes de gestion de la configuration des systèmes d'acquisition et de traitement
- Contrôler, faire appliquer le suivi métrologique des capteurs en tenant compte des principes de gestion de la configuration des systèmes d'acquisition et de traitement.
- Définir les travaux à réaliser en fonction des objectifs des travaux et en appliquant ses connaissances :
- du mode de fonctionnement général des grandes classes d'équipement hydrographiques, océanographiques et géophysiques,

- des modalités de leur mise en œuvre
- et des méthodes d'acquisition et d'exploitation des données hydrographiques, océanographiques et géophysiques.
- Redéfinir ou réorienter au quotidien les travaux d'acquisition de données en fonction de l'avancement des travaux, des résultats obtenus, des événements et difficultés rencontrés en cours de levé (avaries, météorologie, découverte de nouvelles données...).
- Garantir l'identification, le classement et la diffusion de l'information nautique urgente, à partir de la connaissance de l'organisation de la gestion de l'information nautique urgente et des modes de diffusion de cette information vers les navigateurs.
- Maîtriser les enjeux de l'hydrographie afin d'analyser, évaluer et présenter l'impact des résultats d'un levé hydrographique ;
- Contrôler la qualité des données et maîtriser l'ensemble des méthodologies de traitement des données hydrographiques, océanographiques et géophysiques, dans le cadre des normes applicables en hydrographie, océanographie et géophysique.
- Sur la base de la connaissance des concepts et grandeurs de base de la métrologie, juger de la qualité des données acquises et de leur conformité avec les exigences du client.
- Définir et proposer une conduite à tenir en cas de non-conformité des données acquises avec les exigences du levé ou de difficulté technique.
- Redéfinir les tâches des hydrographes encadrés en cas de non-respect des critères de conformité d'un levé.
- Assurer la sauvegarde des données et travaux réalisés afin de garantir leur traçabilité et un archivage approprié
- Mener des enquêtes techniques en se basant sur toutes les sources de connaissance et de données hydrographiques disponibles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation :

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE, après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35183BC03 — Conseiller la direction et le personnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Animer la démarche qualité auprès du personnel encadré, en se basant sur la connaissance de la norme ISO 9001 dans sa version en vigueur et en utilisant les outils du management par la qualité.
- Conseiller le directeur de groupe et le personnel de l'entité d'affectation dans le cadre des tâches afférentes au système de management de la qualité.
- Critiquer et mettre à jour la documentation existante en fonction des évolutions techniques et réglementaires.
- Garantir la tenue à jour des documents applicables en appliquant les principes d'organisation de la documentation et en utilisant un outil de gestion de la documentation (référentiel documentaire).
- Présenter, expliquer et faire appliquer la documentation technique et réglementaire au personnel des équipes.
- Analyser la satisfaction des clients, après livraison des levés hydro-océanographiques, dans le cadre de l'amélioration continue des performances.
- Contribuer à l'analyse des risques de l'activité.
- Identifier des non-conformités ou des risques de non-conformité et prendre les mesures correctives ou préventives nécessaires en utilisant les outils du management par la qualité.
- Analyser les conclusions des audits de l'activité pour en déterminer des actions d'amélioration de la qualité.
- Contribuer à la mise en place et à l'avancement du programme annuel d'activité.
- Anticiper les difficultés d'organisation lors de l'exécution du programme d'activité et proposer des solutions aux difficultés éventuelles.
- Elaborer et rédiger des comptes rendus d'activité.
- Participer à la rédaction des rapports annuels (interne et externe) d'activités.
- Suivre les indicateurs d'objectifs et de performance.
- Mesurer l'écart entre le potentiel d'emploi des moyens nautiques et le potentiel réalisé
- Participer à l'élaboration du budget de gestion dans le respect des principes de base du contrôle de gestion et de fonctionnement des ressources financières.
- Mettre à profit sa connaissance des sources et mécanismes de financement pour déterminer le coût d'une activité réalisée ou à réaliser.
- Contribuer à la spécification d'achats d'équipements hydro-océanographiques en application des principes

généraux des marchés publics et de la spécification technique de besoin.

- Selon les principes de la GPEEC, mesurer l'écart entre le potentiel de ressources humaines prévu et le potentiel réalisé.
- Selon les règles de gestion des ressources humaines applicables au personnel, conseiller la direction et le personnel sur les perspectives de carrière du personnel.
- Participer à la rédaction et à la mise à jour des fiches de poste.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation :

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE, après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les Superviseurs hydrographes sont essentiellement formés pour être employés au Shom en qualité de personnel militaire. L'effectif de stock est de l'ordre de 20, l'effectif de flux est de 2 à 5.

Lors de leur reconversion dans le civil ou à l'étranger, les Superviseurs hydrographes sont employés dans :

- les services hydrographiques portuaires ou des voies navigables ;
- les entreprises chargées de la maintenance de plans d'eau (lacs de retenue, ...) ;
- entreprises réalisant des travaux de topographie terrestre et de bathymétrie ou chargées de levés hydrographiques ;
- les entreprises de prospection géophysique ;
- l'industrie pétrolière, les industries « offshore » : prospection, installation de plateformes ou pipelines, câblers ;
- entreprises de dragage maritime et d'aménagement portuaire ou côtier ;
- les entreprises chargées de réaliser des chantiers d'infrastructures importants en mer : installation de systèmes de production d'énergie marine ;
- industriels développant ou commercialisant des capteurs hydrographiques ou océanographiques ;
- entreprises chargées de réaliser des mesures océanographiques.

La taille des entreprises est variable :

- moins de dix personnes dans les services hydrographiques portuaires ou fluviaux en France ;
- quelques dizaines de personnes pour certaines entreprises privées françaises de levés hydrographiques,
- une vingtaine de personnes au Shom ;
- jusqu'à une centaine de personnes dans les entreprises étrangères spécialisées dans le dragage, la prospection pétrolière et l'industrie offshore.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Superviseur hydrographe
- Technicien supérieur hydrographe
- Chef d'un service hydrographique portuaire ou fluvial

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi au sein de la Marine nationale. L'exercice de l'activité est conditionné à une aptitude médicale à l'embarquement à bord des navires réalisant les travaux à la mer, réglementation spécifique à chaque employeur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	2 864 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X70 — Géomètres · tension 5/5 (Très élevée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 897
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X70 — Géomètres B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury :

- Le commandant de l'école ou son représentant

Membres du jury :

- Le directeur de l'enseignement ou son représentant
- Le chef du département
- Le responsable de la formation
- L'instructeur principal du cours
- Les responsables « matières » concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé soit de 5 membres, soit de 3 membres :

- Composition du jury de 5 membres :
 - Le président
 - 2 membres du collège « professionnel »
 - 2 membres du collège « formateur »
- Composition du jury de 3 membres :
 - Le président
 - 2 membres du collège « professionnel »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	11/11/2025
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27022

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41874

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35183/>